Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 38

Artikel: Mode et tradition
Autor: F.G.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-221285

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

bureau dâo Grand Conset, que c'est lè conseillers que sè mettont à 'na trablia dévant lo Président. Poui noutron Conset d'Etat, avoué lè z'hussiers vetus vert et blianc, que portâvont à bré teindu on petit tuteu qu'on pliantè dein lè pots à boquiets ; après vegnâi lo Tribunat cantonat et ti lè dzudzo et assesseu dé pè Lozena, poui la Municipalitâ et lo syndiquo. Enfin vegnâi lo Conset communat dè pè Lozena.

Arrevâ su Monbénon, l'ont teindu dâi cordès, que lè dzeins ne pouéssont pas veni fourrâ lâo naz trâo prés. Adon lo syndiquo dè Lozena est montâ su clliâo grands z'égras ein pierre dè taille, que sont dévant la mâison, et après avâi trait son tsapé, lâo z'a débliottâ, sein quequelhi, on discou âo tot fin.

Aprés cein, on conseiller fédérau, que l'est noutron monsu Retsenet, dè pè Ste-Fourin, a bin remachâ âo nom dè la Suisse et a de que ma fâi respet po la municipalitâ et la coumouna.

Quand lè dzeins ont z'u criâ bravô, ti clliâo monsus sont eintrâ dedein. Lo Président dè noutron Conset d'Etat a de cauquiès bounès parolès à clliâo dzudzo ein lâo soiteint ti lè bounheu possiblio per tsi no, et l'ont botsi la tenâblia por allâ sè repétrè âo grand cabaret d'Outsy.

Aprés cé banquiet iô lâi a z'u dâi tant bio discou, sont z'u su lo bateau à vapeu, iô dévessont dansi. Mâ fâi lâi sè sont amusâ què dâi sorciers à tsantâ et à sè contâ dâi gandoisès. Lè z'ons dansivont lo picoulet, lè z'autro dâi mouferinès et cé Dézalâi lè z'avâi ti fé frêrès compagnons. kâ lè ristous et lè radicaux s'eimbrassivont; dâi conseillers communau dè Lozena fasont chemolitse avoué la cousenâire dâo bateau à vapeu. Enfin quiet ! c'étâi l'abbâyi dâi dzudzo !

Quand sont redécheindu su lo pliantsi âi vatsès, y'ein a que trovâvont la pliace d'Outsy bin granta, et que tsertsivont lè mourets.

LES PECHES DU ROI

VOICI une anecdote historique qui mérite d'être contée :

Un matin, Saturnin, jardinier de Louis XVIII, confie à son fils, gamin déluré, deux pêches magnifiques, de l'espèce de Montreuil, dessert attendu du roi.

L'enfant met soigneusement les fruits dans un petit panier et les porte à Sa Majesté.

A la vue de ces deux pêches sans pareilles, Louis XVIII prend le panier, fait asseoir l'enfant et séance tenante savoure avec délice la plus belle des deux pêches.

— Petit, lui dit le roi, tu me plais. Prends cette seconde pêche et mange-là...

— Avec plaisir, fait le gamin ravi.

Et tirant de sa poche un couteau rustique, il se met à peler délicatement le fruit que le roi lui a donné...

— Malheureux ! s'écria Louis XVIII en saisissant de sa main gonflée par la goutte la main de l'enfant. Tu ne sais donc pas, petit sot, qu'une pêche ne se pèle jamais !

— Je vais vous dire, répond tranquillement le jeune Saturnin. En route, j'ai laissé tomber mon petit panier en cueillant des mûres et les pêches ont roulé dans le crottin...

L'an 1927 est favorable à la pêche, faites-en de la confiture, de la compote, préparez-en à l'eau-de-vie et terminons cette chroniquette par ce petit fait amusant qu'un abonné nous adresse:

A table, la maman donne une pêche au petit Gabriel en lui disant :

— Allons ! partage-la en bon frère, avec ta sœur.

— Comment fait-on, maman, pour partager en bon frère ?

— On lui donne la plus grosse part.

Alors, Gabriel, passant la pêche à sa petite sœur :

— Tiens ! partage alors, toi, veux-tu ?

A l'école. — Qu'as-tu appris, ce matin, à l'école ?
— J'ai appris le féminin. « Maman » est féminin.
— Et toi ?
— Masculin.
— Et ton papa ?
— Singulier. C'est maman qui l'a dit.

ROSES DE MON JARDIN

Roses de mon jardin,
Que vous êtes jolies !
Votre grâce accomplie
A, dans mon cœur, soudain
Fait luire une embellie !
Roses de mon jardin,
Que vous êtes jolies !

O, reines de beauté,
Si chastement aimées !
Votre haleine embaumée,
Offrande de l'été,
Parfume la ramée !
O, reines de beauté,
Si chastement aimées !...

Je vous cueille en chemin
Avec joie et tendresse !
O fleurs enchanteresses
D'or pur et de carmin
Que mon regard caresse !
Je vous cueille en chemin
Avec joie et tendresse !

Roses, fleurs de soleil
Ont l'épine acérée !...
Leur piqûre avérée
Dans ma chair en éveil
Laisse trace pourprée !...
Roses, fleurs de soleil
Ont l'épine acérée !

Louise Chatelan-Roulet.

MODE ET TRADITION

UN de nos confrères neuchâtelois : « La Feuille d'avis des Montagnes », publie l'intéressante lettre que voici :

Il y a quelques jours, le correspondant bernois d'un quotidien romand, écrivait à son journal un compte-rendu détaillé de la « Bärnfest » des 2 et 4 septembre dernier. Il y parlait notamment du grand cortège organisé à cet effet, dont il énumérait les différents groupes. Et il lançait ce trait malicieux qui semble avoir passé inaperçu : « Les Neuchâteloises, qui ont découvert depuis peu le costume neuchâtelois et se sont avisées qu'il était aussi pittoresque que gracieux, étaient venues nombreuses et ont été particulièrement applaudies... ! »

Il n'y avait là nulle flatterie, Le ton général de l'article écartait l'idée qu'il se pût agir d'une de ces vieilles et inusables formules que l'on emploie presque toujours en pareil cas et qui sont, en style journalistique, ce que le fard est pour les acteurs.

Cette petite phrase insidieuse n'aura pas manqué de faire sourire ceux qui l'auront lue. Pas longtemps, cependant, car, sans doute, quelques-uns d'entre eux se seront-ils demandé pourquoi nous avons si peu souvent l'occasion d'admirer ce costume neuchâtelois que d'aucuns affirment être « pittoresque » et « gracieux ».

***

Ce n'est pas d'hier, en effet, que date la controverse relative aux costumes nationaux. Malgré son apparence un peu puérile, la question a déjà fait couler beaucoup d'encre. Et rien, ni personne n'y a encore apporté de solution. Depuis plusieurs années, chacun s'accorde, avec un ensemble touchant, à trouver que l'on néglige par trop le costume national et que l'on devrait bien lui rendre la place à laquelle il a droit. Mais, sitôt qu'il s'agit de passer des paroles aux actes, les bonnes volontés se dispersent comme par enchantement et il ne reste plus que quelques comparses dont les efforts, pourtant méritoires, sont insuffisants. Le fait se renouvelle pareillement dans les cantons voisins où les feuilles régionalistes se font à intervalles assez réguliers les échos de plaintes des défenseurs de tradition et de coutumes.

Est-ce à dire que l'on ne fait rien nulle part pour la renaissance du costume national ? Certes non. Il existe un peu partout des associations féminines dont le but est de remettre en honneur dans les différentes régions de notre pays, le port du costume. Mais, à part quelques rares exceptions, ces associations se heurtent à la force d'inertie. Notre siècle, qui a consacré le règne de l'uniformité, ne semble pas disposé à accueillir favorablement les velléités de fantaisie qui se manifestent de temps à autre. Au surplus, les femmes qui acceptent si volontiers l'esclavage de la mode, ferment les yeux devant tout ce qui n'est pas édicté par elle. Que cette reine incontestée prévoie pour la saison prochaine le bonnet de dentelle et le fichu sombre, aussitôt toutes les femmes de la plus riche à la plus pauvre, de la plus jolie à la moins avantagée porteront le vêtement cher à nos anciens. Ceux qui font métier de lancer les usages y viendront peut-être un jour. Mais si nous attendons jusque-là...

Par ailleurs, la renaissance du costume national, si elle se manifeste vraiment, ne doit pas être le fait d'un engouement passager, mais doit avoir des racines plus profondes. Pour cela...

Pour cela, il y a peu de choses à faire. Mais il faut les faire bien.

***

Et tout d'abord, il convient de dire, que l'on n'envisage nulle part que le costume national puisse renaître définitivement et être considéré comme un vêtement journalier. Son caractère ne s'accorde plus avec notre époque trop brutalement affirmée et, il constituerait un anachronisme trop manifeste pour être durable. Certains de ses défenseurs n'ont pas craint d'affirmer — et affirment encore — que l'on pourrait peut-être le mettre au goût du jour pour faciliter sa renaissance.

Non. Cent fois non.

Une mise au goût du jour lui enlèverait inévitablement son cachet essentiel et irait certainement à l'encontre du résultat espéré. Encore une fois, non...

Ce que l'on veut, ce à quoi il faut arriver, c'est que le costume national reprenne la place à laquelle il a droit dans nos fêtes et dans nos manifestations, et soit une tradition et non plus une curiosité, comme c'est trop souvent le cas : c'est que les Suissesses, qu'elles soient de la montagne ou de la plaine, qu'elles soient jeunes ou vieilles, aient toutes, dans leur armoire, les atours nationaux comme chaque homme a son uniforme.

Pour cela, nulle propagande ne doit être négligée. Que l'on organise des « journées du costume ». Que l'on fasse des concours. Que les associations diverses redoublent d'efforts. Alors seulement nous aurons renoué ce lien qui nous rattache encore au passé et qui est indispensable à un pays comme le nôtre.

Y parviendra-t-on ?

Sans doute, avec de la patience. Il y a trop longtemps que l'on ergote à ce sujet pour que l'on n'arrive pas à un résultat quelconque.

F. G.

UNE ORTHOGRAPHE BIEN COMPRISE

TOYON du « Cheval Blanc » était un homme qui avait de l'ordre dans ses affaires, qui voulait que chaque chose soit à sa place afin qu'on ne confonde pas ci avec ça, à seule fin de s'éviter des embêtements et de se compliquer l'existence.

A l'école, il était de ceux qui se maintenaient dans la seconde moitié en allant contre la queue, mais comme il est prouvé que ce n'est pas toujours ceux qui se sont trouvés dans la première, qui ont le mieux guidé leur vie, il menait la sienne rondement tant au point de vue commercial que moral.

C'était un bon citoyen, un point c'est tout.

Un jour qu'il était en compagnie d'un vieil ami et que la discussion avait évolué sur des questions de famille, d'intérêt, etc., il en vint à dire qu'il ne comprenait pas les gens qui donnaient à leurs enfants, quand il y en avait plusieurs, des prénoms commençant par la même lettre. Dans les questions de partage, c'était, à son avis, le seul moyen de ne pas s'y reconnaître. Ainsi, lui, il avait trois garçons qu'il avait baptisés : le premier Emile, le second Ugène et le troisième Arnest.

Chamot.